

### INCIVILITES

Une fois encore, nous tenons à rappeler que les incivilités qui sont le fait d'une minorité, peuvent porter préjudice à tous contrairement à ce que pensent leurs auteurs. Nous citerons les plus courantes :

- **Les déjections canines** autour et même à l'intérieur du parc du Château ou pourtant les chiens sont interdits. Tout récemment, le prestataire en charge des tontes s'est plaint de ce problème. Que dire des risques pour les jeunes enfants qui jouent dans le parc ??
- **Le bac à verre** : Trop souvent entouré de déchets divers (plats, assiettes, ampoules, piles, batteries etc ...), de morceaux de verre trop grands pour l'ouverture du bac, de bouteilles en verre déposées au sol par des gens qui n'ont pas eu le courage de les jeter dans le bac etc...

Comme déjà indiqué, tous ces déchets sont forcément ramassés par d'autres personnes qui malgré leur agacement, font ce que des gens peu scrupuleux auraient dû faire.

*Pour rappel, de tels agissements sont considérés comme des dépôts sauvages et sont punis par la loi.*

- **Les stationnements gênants** : Trop de véhicules sont garés dans des endroits où ils provoquent des risques pour la sécurité ou sur les trottoirs alors que les parkings sont vides !

### LES FEUX DU 14 JUILLET SONT ANNULES

Comme les 6 autres manifestations énumérées dans le bulletin n° 208, les feux d'artifice qui devaient être tirés à Bannans n'échappent pas à la règle et sont annulés en raison de la crise sanitaire.

### SECRETARIAT DE MAIRIE : REOUVERTURE DES PERMANENCES AU PUBLIC

Compte tenu que nous avons équipé le secrétariat de parois vitrées anti-projections, l'accès aux permanences au public est à nouveau possible :

Le lundi de 17 h à 19 h et le jeudi de 15 h à 17 h

### MASQUES DE PROTECTION

Nous annonçons dans le précédent bulletin que, sauf contretemps, la commande serait disponible à Bannans dans la seconde quinzaine de mai. Malheureusement la réalité est moins favorable puisque la livraison a été fractionnée en 3 cadences et le délai a été reporté.

Au final, 20% ont été livrés le 18/05, les 40% qui devaient être livrés le 25/05 sont en retard et la 3è cadence (40%) prévue le 02/06 sera probablement décalée : Affaire à suivre.

### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

La CFD désormais en charge de la compétence eau prévoit de faire le relevé des compteurs à partir du 8 juin pour établir la consommation de janvier à la date du relevé qui **sera facturée aux tarifs CFD.**

En cas d'absence, merci de contacter le service eau → 06.60.61.31.03 ou [s.pereira@frasnedrugeon-cfd.fr](mailto:s.pereira@frasnedrugeon-cfd.fr)

### OUVERTURE DES DECHETERIES

La déchèterie de Frasne est ouverte **uniquement sur RDV** par tél. au 03.81.46.27.00 ou mail [contact@smcom.fr](mailto:contact@smcom.fr)

Le Maire,  
Louis GIROD

